



## ***Edito 2017 - 01***

### ***du Maire et de son Conseil Municipal***

***8 Mars 2017***

#### **Point sur les travaux :**



#### **Mise en service d'un abribus et déplacement des arrêts de la Place de l'église à la rue du Général Leclerc**

Le 6 mars dernier, a été mis en service un nouvel abribus à l'angle de la rue du Général Leclerc et du chemin des grands prés. Cet abribus situé dans le sens Marines-Pontoise, soit celui qui supporte une plus grande affluence de voyageurs, faisait l'objet d'une demande ancienne et récurrente des Cormeilloises et Cormeillois.

Afin de répondre à nos obligations liées à l'Accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite), nous nous devons de créer un arrêt de bus disposant d'une plate-forme rehaussée de 19 cm par rapport au niveau de la voirie, sur une longueur de 21 mètres. L'accessibilité PMR impose au niveau de l'abri même, une absence de paroi et de support latéral et oblige ainsi à un profil en casquette malheureusement réducteur en surface de protection. Ce profil se doit également de répondre aux exigences de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

La création d'une telle plate-forme sur la place de l'église à l'emplacement des arrêts de bus initiaux était incompatible avec la protection environnementale de l'église (site inscrit). Elle induisait également une trop importante réduction de la capacité de stationnement et de la surface d'occupation du marché les mercredis.

Les deux arrêts de bus ont donc été déplacés au plus près de leur emplacement initial en tenant compte des normes de sécurité. Soit face au 28 rue du Général Leclerc pour l'arrêt dans le sens Marines-Pontoise et au niveau du 30 rue du Général Leclerc pour celui dans le sens Pontoise-Marines. Concernant ce dernier, une plate-forme équivalente ainsi qu'un second abribus seront installés lors d'un prochain exercice budgétaire. Il est à noter que le coût de l'abribus a été subventionné à hauteur de plus de 70% par le Parc National Régional du Vexin.

Ces nouveaux arrêts sont dénommés : Les grands prés.

Pour une question évidente de sécurité, la vitesse maximale de circulation à 30km/h, y est étendue dans les deux sens, entre le 77 de la rue Curie et le 82 de la rue du Général Leclerc.



**Rue de Montgeroult :** L'accessibilité à la maison de santé (bande de roulement PMR) ainsi que la rénovation des trottoirs et des caniveaux sont terminées. L'enrobé de la chaussée sera quant à lui, réalisé fin mars. Nous remercions les riverains pour leur patience.

**Salle du Foyer rural :** L'accès à la petite salle du foyer rural a été aménagé afin d'être accessible aux personnes à mobilité réduite.

**Trafic aérien :** ADP nous informe que des travaux de nuit vont avoir lieu à l'Aéroport de Paris-Le Bourget du lundi 20 mars au vendredi 24 mars 2017 soit un total de 4 nuits. L'aéroport de Paris-Le Bourget sera fermé à tout trafic de 22h00 à 06h00, et les vols éventuels seront dérivés sur l'Aérodrome de Pontoise-Cormeilles en Vexin. ADP présente ses excuses pour la gêne occasionnée.



## Informations :

**Dans le cadre de la convention d'objectifs zéro phyto** signée avec le PNR, de nombreuses réunions ont eu lieu en mairie depuis septembre 2016 en présence des représentants du PNR, du prestataire ECOLOGIC et de nos agents techniques.



Ces dernières ont permis d'échanger sur les techniques employées pour l'entretien des espaces verts, de visiter des sites de travail tels que la rue de Montgeroult (difficulté du désherbage des trottoirs et des caniveaux), le cimetière (difficulté du désherbage sur les parties minérales et présence des mauvaises herbes qui envahissent les allées et l'entourage des tombes), la rue du Général Leclerc (taille des arbustes) et la mare des Joncs.

Il y a également eu la présentation et la démonstration de petits et gros matériels (souffleur, taille haies, débroussailleuse à lames réciproques, la houe à roue, désherbeurs mécanique et thermique). Actuellement, un prêt de matériel tourne sur les communes qui ont adhéré au plan action (dont notre commune)

Un diagnostic exhaustif a été posé sur les bonnes ou les mauvaises pratiques, et des améliorations dans l'entretien des espaces verts ont d'ores et déjà été apportées. Une première journée de formation a eu lieu le 24 novembre dernier.

Dans les prochaines étapes de notre plan d'action, nos agents techniques bénéficieront prochainement d'une seconde journée de formation et la municipalité réfléchit également à l'organisation d'une réunion publique pour ses administrés afin d'informer et sensibiliser chacun, à titre individuel.



**City Park :** Depuis le 1er mars la commune est propriétaire des parcelles limitrophes au hangar sur lesquelles le City Park verra le jour au cours de l'année 2017. Les travaux pourront débuter dès l'obtention des subventions dont les demandes sont en cours de traitement.

### Test d'extinction nocturne de l'éclairage public

Le test, débuté en novembre, prendra fin le 31 mars 2017. Un bilan sera réalisé à l'issue de cette période d'essai et vous sera présenté. Pour établir ce bilan, nous prendrons également en compte les suggestions et remarques effectuées dans le cahier mis à votre disposition en mairie.

**La mairie a transféré son site internet** sur une nouvelle plateforme depuis le 6 mars 2017. Plus lisible et convivial, il permettra prochainement de vous abonner aux actualités de la municipalité.



### Concours



La commission communication lance un concours pour se doter d'un logo dédié aux publications de la commune. Ce logo devra s'inspirer de notre village tout en apportant résolument une touche de modernité. Toutes les volontés et les idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à consulter les logos des communes avoisinantes. Alors à vos crayons !!! Merci de déposer vos projets avec vos noms et coordonnées en mairie à l'attention de la commission communication avant le 31 mai 2017. Le logo fera l'objet d'un sondage auprès de la population et sera ensuite validé en conseil municipal avant les congés d'été.

Un édito « **spécial finances** » sera diffusé après le vote du budget.

### A votre disposition sur Cormeilles en Vexin :

- **Le marché alimentaire, place de l'église, tous les mercredis de 15 à 20h**

- ✓ un boulanger pâtissier
- ✓ un boucher-charcutier
- ✓ un caviste
- ✓ un fromager
- ✓ une rôtisserie
- ✓ un stand de produits du Vexin
- ✓ un stand de charcuterie catalane (1er mercredi de chaque mois)
- ✓ un traiteur antillais (1 mercredi sur 2)
- ✓ un vendeur de crustacés
- ✓ un primeur fruits et légumes (bio possible sur commande)

## La CCVC vous informe :



- **La plateforme Vexin centr'aide :**

[www.vexincentraide.fr](http://www.vexincentraide.fr)

Cet espace d'échanges et d'entraide de la Communauté de communes Vexin Centre vous permet, en tant que particulier, association ou commune de publier une annonce en un seul clic, de rencontrer vos voisins pour partager vos passions (sport, danse, dessin..) et/ou vos compétences (techniques, manuelles..), d'échanger vos objets (recyclerie) ou d'acquérir de nouveaux savoir-faire, de faire part d'offres d'emploi de proximité.

- **Nouveau ! Un Conseil Intercommunal des Jeunes**

Bien qu'existant depuis de nombreuses années, c'est à partir de 1990 que les *conseils municipaux des jeunes* (CMJ) ont vu leur nombre s'intensifier. Les premiers conseils des jeunes se situaient uniquement au niveau communal mais depuis, avec l'arrivée des communautés de communes, le conseil intercommunal des jeunes trouve tout son sens et prend toute sa place, l'intérêt premier étant de construire un vrai territoire de vie.



Proposé par la *commission Jeunesse* et voté lors de la réunion communautaire du 12 décembre dernier, la communauté de communes Vexin centre lance le conseil intercommunal des jeunes (CIJ).

Le CIJ permettra aux **jeunes à partir de 12 ans**, d'exprimer leurs idées, d'enrichir la politique jeunesse en proposant et en organisant des événements au sein du territoire.

Les 35 communes que forment la communauté de communes auront chacune au moins un représentant et éventuellement un ou plusieurs suppléants. Celui-ci siègera au sein du CIJ pour une durée de 2 ans.

Faites vous connaître en mairie rapidement !



# MAIRIE DE CORMEILLES-EN-VEXIN

95830 VAL-D'OISE

- **Des services médicaux et para-médicaux**

## Cabinet médical

47 rue Curie



- Marie-Christine LEFEBVRE
- Docteur en Médecine Générale
- Tél : 01 34 48 82 39

Pour prendre rendez-vous via internet : [mariechristine-lefebvre.docvadis.fr](http://mariechristine-lefebvre.docvadis.fr)

## Maison de santé

3 rue de Montgeroult



- Osthéopathe : Mr Quentin Hervy - rdv par tel : 01 34 42 06 49
- Sage-femme : Mme Stéphanie Rossel - rdv par tel : 06 81 10 57 51
- Somatothérapeute : Mme Anne-Laure Drevet - rdv par tél : 06 13 20 20 58



## Agenda

### Quelques dates à noter !

#### Mars 2017

- Samedi 18 - 20h30:** Représentation théâtrale par les "Gaies Lorettes" au Foyer Rural  
**Dimanche 19 – 9h :** Commémoration Journée du Souvenir – Guerre d'Algérie  
**Dimanche 19 – 14h :** Randonnée de 11 km à Oinville sur Montcient (foyer rural)  
**Dimanche 19 - 15h :** Représentation théâtrale par les "Gaies Lorettes" au Foyer Rural  
**Dimanche 26 :** Passage à l'heure d'été

#### Avril 2017

- Dimanche 23 :** Election Présidentielle 1<sup>er</sup> tour  
**Samedi 29 avril - 9h:** Sensibilisation aux risques d'incendies domestiques au foyer rural

#### Mai 2017

- Samedi 6 :** Repas de la convivialité organisé par le C.C.A.S  
**Dimanche 7 :** Election Présidentielle 2<sup>nd</sup> tour  
**Lundi 15 :** Ramassage des encombrants  
**Jeudi 18 :** Sortie à TROUVILLE organisée par le Foyer Rural  
**Samedi 20 :** Ados'lympiades à Cormeilles en Vexin

#### Juin 2017

- Dimanche 11 :** Elections Législatives 1<sup>er</sup> tour  
**Dimanche 18 :** Elections Législatives 2<sup>nd</sup> tour  
**Samedi 17 :** Kermesse de l'école  
**Vendredi 23 :** Feux de la Saint Jean

#### Juillet

- Vendredi 7 :** Vacances scolaires  
**Vendredi 14 :** Fête Nationale



Retrouvez toutes les informations pratiques et actualités

sur notre site « [www.cormeilles-en-vexin.fr](http://www.cormeilles-en-vexin.fr) »

et notre page FB [www.facebook.com/mairiecormeillesenvexin](https://www.facebook.com/mairiecormeillesenvexin)